

POL 2510 – Organisations internationales
Automne 2024

Horaire: mercredi de 15.30 à 18.30

Examen final : le 11.12.2023

Professeur ou chargé de cours : Ekaterina Piskunova

Bureau : virtuel

Disponibilité : sur rendez-vous

Courriel : ekaterina.piskunova@umontreal.ca

OBJECTIFS

Ce cours vise à examiner le rôle des organisations internationales dans les processus de la politique globale tout en en tenant compte des dimensions théorique et empirique du phénomène. Nous réfléchirons aux concepts principaux de l'étude des organisations internationales et du multilatéralisme ainsi qu'aux débats qui ont structuré ce domaine. Nous ferons ensuite le point sur les enjeux majeurs des activités des organisations internationales contemporaines. Une attention particulière sera accordée aux activités des organisations internationales de la famille onusienne et aux efforts multilatéraux dans le domaine de sécurité internationale.

Nous commençons la session par une séance d'introduction à la matière. Nous nous pencherons dans un deuxième temps sur les concepts et les débats théoriques structurant le domaine d'étude. Nous passerons ensuite à l'étude des activités de l'ONU et des organisations affiliées, notamment dans le domaine de coopération internationale, de l'environnement et de sécurité internationale (contrôle des armements et résolution des conflits).

PÉDAGOGIE

Exposés magistraux et ateliers de discussions (y compris des textes) en classe.

ÉVALUATION

1. **Examen intra (1,5 heure, en classe, aucune documentation, le 16.10) 27%**
2. **Examen final (3 heures, en classe, aucune documentation, le 11.12) 40%**
3. **Participation aux discussions en classe notée à chaque séance 18%**
 - a. Le groupe sera divisé en 3 sous-groupes (A, B et C) qui discuteront à tour de rôle tout au long de la session.
 - b. Les discussions commenceront à partir de la troisième semaine du cours
 - c. Les discussions commenceront à 14.30 pour la durée d'une heure.
 - d. Voir *Consignes des discussions* sur Studium
4. **Éditorial (article grand public) sur le sujet suivant : *Pensez-vous que la gouvernance mondiale véhiculée par les OI est en crise ? Pourquoi ? Voyez-vous des solutions ? Si oui, lesquelles; sinon, pourquoi ?* Votre travail doit être écrit de façon argumentée, il faut aussi **prendre position**. 15%**
 Voir *Consignes de l'éditorial* sur Studium

AUCUN RETARD NE SERA TOLÉRÉ. SI VOUS AVEZ UNE RAISON VALIDE, ADRESSEZ-VOUS AU DÉPARTEMENT EN REMPLISSANT LE FORMULAIRE APPROPRIÉ DANS VOTRE CENTRE ÉTUDIANT

PLAN DE COURS

1. **Introduction.** 04/09
 L'objet d'étude : organisations internationales
 Duffield, John. "What Are International Institutions?", *International Studies Review*, (2007) 9, 1-22. (Sur Studium)
2. **Organisations internationales: caractéristiques et défis.** 11/09
 Voir les textes sur Studium
3. **Les approches théoriques traditionnelles. Théories de régimes.** 18/09
 Voir les textes sur Studium
4. **La gouvernance globale et le multilatéralisme.** 25/09
 Voir les textes sur Studium
5. **L'Organisation des Nations Unies** 2/10
 Voir les textes sur Studium
6. **La réforme du Conseil de sécurité** 9/10

Voir les textes sur Studium

7. Examen intra 16/10 (en classe)

SEMAINE DE RELÂCHE

8. Les Nations Unies au-delà des États ? 30/10

Voir les textes sur Studium

9. Les institutions internationales universelles et régionales 6/11

Voir les textes sur Studium

10. Coopération économique 13/11

Voir les textes sur Studium

11. Sécurité et conflits, partie 1 20/11

Voir les textes sur Studium

12. Sécurité et conflits, partie 2 27/11

Voir les textes sur Studium

13. Gouvernance de l'environnement. Bilan de la session. 4/12

Voir les textes sur Studium

14. EXAMEN FINAL 11.12.2024 (3 heures, en classe)

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES SUPPLÉMENTAIRES

Devin, Guillaume. *Les organisations internationales*, 2E édition ed. U. Science Politique. Paris : Armand Colin, 2016. (Disponible en version numérique sur le site de la bibliothèque de l'Université de Montréal).

Karns, Margaret P., and Karen A. Mingst. *International Organizations. The Politics and Processes of Global Governance*, Lynne Rienner Publishers, 2004, pp. 63-96.

Karns, Margaret P., Mingst, Karen A., and Alynna Lyon. *The United Nations in the 21st century. Dilemmas in World Politics*, Fifth Edition, Routledge, 2018.

Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre commence le 3 septembre 2024 et se termine le 23 décembre 2024 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours. Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de votre volonté, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen

Il est de votre responsabilité de motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès que vous serez en mesure de constater que vous ne pourrez pas vous présenter à une évaluation. Vous devez obligatoirement fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence**.

Délais pour la remise d'un travail

Vous devez motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute demande de délai pour la remise d'un travail et fournir les pièces justificatives dès que vous êtes en mesure de constater que vous ne pourrez pas remettre à temps le travail.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. Il s'agit de la politique « par défaut » du Département; le corps enseignant est libre d'imposer une pénalité plus élevée s'il le désire. La personne étudiante qui remet son travail après 23h30 sur Studium le jour de la remise est réputé les avoir remis le matin du jour ouvrable qui suit et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

Prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Toutes les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Bibliothécaire et règles bibliographiques

Il est obligatoire de respecter les règles de présentation et de citations/références (modèle de Chicago pour les travaux et examens-maison du Département de science politique. Deux guides à cet effet sont disponibles sur le site du département aux adresses suivantes:

Pour la présentation des travaux:

<https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique>

Pour les citations et références:

<https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago>

N'hésitez pas à profiter des services de la bibliothécaire spécialisée en science politique [Julia Généreux Randall](#). Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3017 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un [courriel](#). La BLSH met aussi à disposition un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>. Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>. Pour toute autre question : <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Vous pouvez faire appel à plusieurs **lignes d'écoute** ou d'urgence. Vous avez accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363. Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : <https://toutlemondeadesbas.ca/>

Vous pouvez aussi faire appel à une **sentinelle**. La sentinelle est employée par l'UdeM, formée et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du **PASPOUM** au C-3144 est ouvert (3^e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Une personne étudiante formée à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook. Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.